

Hollande, Valls, El Khomri,

NE TOUCHEZ PAS AU CODE DU TRAVAIL

REUNION PUBLIQUE VENDREDI 4 MARS

A 18 h. Grande salle de la Bourse du travail

19, rue Jacques Duclos (Vieux Pays)

Le projet de loi que la ministre du travail doit présenter le 9 mars à l'Assemblée nationale vient d'être rendu public :

"Le temps de travail passé à la moulinette" titre le Parisien.

La durée maximale de travail : jusqu'à 60 heures par semaine, en dérogeant au code du travail par accord d'entreprise !

Les apprentis de moins de 18 ans pourront travailler jusqu'à 10 h par jour (au lieu de 8 h actuellement) !

Salariés autonomes (cadres) : les 11 h journalières de repos consécutives actuellement pourront être fractionnées !

Licenciements abusifs : les indemnités plafonnées !

Pour "préserver l'emploi ou le développer", l'entreprise pourra moduler le temps de travail et les salaires de ses employés. Et l'imposer par référendum pour valider l'accord contre les syndicats indépendants.

Le Compte Personnel d'Activité (CPA) est introduit dans le projet de loi. "Un compte individuel attaché à la personne contre les droits collectifs tels que le Code du travail, les conventions collectives et les statuts", comme le définit à juste titre une Union Départementale CGT.

Et un amendement au projet de loi permettrait d'appliquer par ordonnance le CPA aux fonctionnaires ! Un nouveau « coup de force » contre le statut des fonctionnaires selon l'UIAfp-FO (Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique) qui « exige le retrait de cet amendement gouvernemental ».

Ne faut-il pas que l'unité la plus large se réalise entre toutes les organisations pour exiger :

RETRAIT DU PROJET DE LOI REFORMANT LE CODE DU TRAVAIL !

Notre comité Aulnaysien s'est constitué le 15 janvier 2016 (voir l'appel au dos), signé par 530 travailleurs, jeunes, militants de toutes tendances, syndicaliste s...). 32000 signatures dans tout le pays, des dizaines de comités rassemblant des militants de toutes tendances se sont formés. Sur proposition du comité de Chalon-sur-Saône, une réunion nationale de délégués des comités est organisée samedi 19 mars à Paris.

Pour tout contact : michel.lefebvre11@free.fr

Comité aulnaysien pour l'unité pour la défense du code du travail

NE TOUCHEZ PAS AU CODE DU TRAVAIL !

L'appel unitaire ci-dessous a été adopté lors d'une réunion à la Bourse du travail d'Aulnay vendredi 15 janvier 2016. Simples citoyens ou militant associatif, militants syndicalistes, conseiller municipal et militants du PCF, militants du POID, nous avons décidé de nous constituer en comité pour l'unité pour la défense du Code du travail. A ce jour, 530 travailleur(euse)s d'Aulnay ont signé l'appel lancé à l'origine par le POID. Ensemble nous appelons à une large

REUNION PUBLIQUE VENDREDI 4 MARS à 18 H Bourse du travail, 19 rue Jacques Duclos

Le gouvernement poursuit son offensive contre les statuts, contre le Code du travail dénoncé comme trop "lourd, compliqué, obsolète".

En particulier, les rapports Combrexelle et Metling veulent imposer des accords d'entreprise dérogatoires au Code du travail, aux conventions collectives et statuts, mettant fin à la hiérarchie des normes.

N'est-ce pas justement ce que demande le patronat : remettre en cause le Code du travail ?

N'est-ce pas ce que demande le MEDEF, pour faciliter les licenciements ou les accords d'entreprise de baisse des salaires ? Le Code du travail a été arraché par la lutte des classes, par les combats ouvriers depuis des décennies. Il ya urgence, le gouvernement prépare un projet de loi. **Il faut défendre le Code du travail !**

Premiers signataires : Michel **LEFEBVRE**, POID - Miguel **HERNANDEZ**, syndicaliste et conseiller municipal Front de Gauche (PCF) - Patrick **CHARLES -ANGELE**, syndicaliste Fonction publique territoriale (Région) - Nathaly **CHARLES - ANGELE**, POID - Sylvie **GUY**, retraitée Education nationale, syndicaliste - Jean- Philippe **FAURE**, traducteur - Dominique **VIDAL** syndicaliste postier - Jean - Christophe **CICERON**, militant syndical hospitalier - Jean-Louis **GUY**, POID - Patrick **LASBLEYE**, syndicaliste - Milaine **LAURENARD**, La Poste - Claude **GILBERT**, syndicaliste bâtiment – Mickaël **JOULIN**, employé communal – Jean-Louis **KARKIDES**, citoyen aulnaysien – Ghislaine **GUERIN**, postière – Danièle **BRIDOT**, POID - Maria **CONCHON**, militante syndicale Hôpital Ballanger - Roland **GALLOSI** , PCF - Laurent **BARBIER**, syndicaliste – Thérèse **SANDOVAL**, enseignante - Frédéric **LOTOVIC**, syndicaliste banque-

SIGNEZ L'APPEL : NE TOUCHEZ PAS AU CODE DU TRAVAIL !

NOM/PRENOM	ADRESSE - MAIL - TEL.	QUALITE	SOUTIEN FINANCIER	SIGNATURE

Signatures à retourner à : Michel LEFEBVRE 56 ave Clermont-Tonnerre 93600 AULNAY SOUS BOIS